

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROCHE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201881-20240710-202434D-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/07/2024

Nombre de conseillers :

L'an deux mil vingt quatre

En exercice : 9

Le 10 juillet à 20 heures 00

Présent : 8

Le Conseil Municipal de la commune de Roche

Votants : 8

Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire,

A la mairie, sous la Présidence de Mme MASSON Christelle, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 02 juillet 2024

Présents : Mme Christelle MASSON, Maire, Mme Vanessa ZIEGLER-DESTOUR, adjointe, Mr Laurent GRIOT adjoint, Mr Jean-Yves BESSEY, Mme Annick MAISSE, Mr Frédéric GRANDPIERRE, Mme Cindy TISSIER, Mr Jérôme VRAY conseillers municipaux.

Excusé : Mr Jean-Baptiste WILLAUME

Secrétaire de séance : Mme Annick MAISSE

Objet : Abrisbus

Madame le Maire informe le conseil que la Région Auvergne Rhône Alpes offre la possibilité aux communes de mettre à disposition gratuitement un abribus.

Une dalle sera nécessaire pour poser celui-ci. L'entreprise SASU GRANDPIERRE a transmis un devis de 1400€HT et la région propose un financement de 80%.

Après en avoir délibéré le conseil à l'unanimité décide de :

- D'approuver la demande de fourniture et de pose d'un abribus par la région et d'autoriser Mme le Maire à signer la convention
- D'approuver le devis de l'entreprise SASU GRANDPIERRE pour la dalle et d'autoriser Mme le Maire à le signer
- D'autoriser Mme le Maire à solliciter une subvention à la région à hauteur de 80% du montant HT
- D'autoriser Mme le Maire à signer tous les documents nécessaires

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS

CERTIFIE CONFORME

Fait à ROCHE, le 10 juillet 2024

Le Maire

Christelle MASSON



Le Secrétaire de séance

Annick MAISSE